

# FUTURA

## Pescrire publie sa liste noire des médicaments (La Santé Sur Écoute #21)

Podcast écrit et lu par Julie Kern

*[Thème de La Santé Sur Écoute, une musique lo-fi détendue.]*

Bonjour c'est Julie, cheffe de rubrique santé chez Futura. Bienvenue dans ce nouvel épisode de la Santé sur Écoute. Aujourd'hui on discute ensemble de la liste noire des médicaments qui vient d'être publiée par l'organisation Prescrire.

*[Musique lo-fi au piano.]*

Chaque année, Prescrire, qui édite aussi une revue éponyme, publie la liste des médicaments à écarter pour mieux soigner. C'est son titre. L'organisation indépendante s'appuie sur un large réseau de relecteurs, tous professionnels du médicament ou de la santé, qui épluchent toutes les données qui sont publiées sur les médicaments qui ont une autorisation de mise sur le marché. L'objectif est de fournir une information la plus complète possible aux praticiens mais aussi aux patients qui utilisent les médicaments.

Cette année, la liste de Prescrire contient 107 médicaments, autorisés, dont 88 commercialisés en France, considérés comme pouvant nuire à la santé. Cette liste est disponible de son intégralité dans le lien en description du podcast, n'hésitez pas à la consulter si vous suivez un traitement en ce moment.

Suivant quels critères cette liste est-elle établie? Il y a plusieurs cas de figure. Un médicament ancien, pour lequel on a une alternative plus récente et sûre, peut se retrouver sur la liste. Tout comme un médicament récent mais qui n'apporte pas plus de bénéfices qu'un médicament ancien. Les médicaments qui n'ont pas d'effet thérapeutique au-delà de l'effet placebo et qui exposent à des effets secondaires importants sont aussi sur la liste, ainsi que les médicaments efficaces, mais dont les effets secondaires sont trop dangereux.

*[Transition musicale.]*

Le nerf de la guerre c'est la balance bénéfice-risque. Elle est établie pour tous les médicaments dès les essais cliniques. Les médecins contrôlent que le médicament qu'ils testent est efficace mais aussi qu'il n'expose pas les patients à des effets secondaires qui pourraient dégrader encore plus leur santé.

Prenons un exemple un peu caricatural : un médicament qui guérit le cancer du sein au prix de seulement quelques maux de ventre a une balance bénéfice-risque favorable. En revanche, un médicament qui soulage les maux de tête mais qui provoque une hémorragie interne a une balance bénéfice-risque défavorable. Dans la réalité, bien sûr, elle est beaucoup plus difficile à établir. La balance bénéfice-risque peut changer en fonction de

l'âge, du sexe, de la présence d'autres maladies ou de la dose prescrite. C'est pour cela que Prescrire actualise tous les ans la liste.

Comme je ne peux vous citer les 107 médicaments présents sur la liste noire, je vous propose de voir quels sont les trois médicaments qui ont intégré la liste cette année.

Commençons par les protéines d'arachides. Ces dernières sont utilisées à l'hôpital pour désensibiliser les personnes allergiques et réaliser des tests. Si les protéines d'arachides sont sûres et efficaces à l'hôpital, elles exposent les allergiques à des réactions graves, nécessitant de l'adrénaline, quand ils les utilisent à la maison au quotidien. C'est pour cela que les protéines d'arachides intègrent la liste cette année.

Le roxadustat connu sous le nom de Evrenzo dans les pharmacies n'est pas plus efficace que les médicaments précédents de la même famille pour soigner l'anémie. De plus, il induit plus d'effets secondaires et augmente même la mortalité chez certains patients. Son utilisation est donc déconseillée.

Enfin, la teinture d'opium, une soupe de plusieurs ingrédients extraits du pavot, n'a pas d'effet thérapeutique au-delà de l'effet placebo pour soigner les diarrhées sévères.

L'imodium, lui aussi dérivé de l'opium, reste une valeur sûre.

*[Transition musicale.]*

J'aimerais aussi attirer votre attention sur un médicament que vous avez peut-être déjà utilisé cet hiver alors que vous aviez un petit rhume ou un peu mal à la gorge : le Maxilase. Sachez que ce médicament fait aussi partie de cette liste. Alors il n'a pas l'air dangereux de prime abord, mais son principe actif, l'alpha-amylase, n'a aucune efficacité prouvée contre les maux de gorge. De plus, elle peut provoquer de graves réactions allergiques et des réactions cutanées de type prurit, urticaire ou rash au niveau de la bouche. Le Maxilase n'a pas intégré la liste cette année, mais comme c'est un médicament plutôt courant, je voulais le mentionner.

La liste de Prescrire est publiée à titre indicatif, si vous voyez un médicament que vous prenez dans celle-ci, ne prenez pas l'initiative seul· d'arrêter votre traitement. Discutez-en avec votre médecin, il est le seul à pouvoir prendre la bonne décision pour garder votre santé sur écoute.

Merci d'avoir passé ce moment avec moi, vous trouverez les sources de cet épisode dans la description pour vous forger votre propre avis. N'oubliez pas que les informations partagées pendant cette capsule audio ne se substituent pas à un diagnostic médical émis par un médecin. Si vous avez le moindre doute concernant votre santé, n'hésitez pas à consulter un professionnel. Pour nous soutenir et améliorer notre visibilité, [abonnez-vous](#) et partagez ce podcast autour de vous. On se retrouve la semaine prochaine pour un nouvel épisode de La Santé sur Écoute. À très vite !